



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 2 - 2019



L'EMPLOI PRÉSENTIEL DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER



Stimulées par les besoins d'une population en forte croissance, les activités présentes dominent aujourd'hui le paysage économique du Genevois français. Le canton de Genève et le district de Nyon connaissent un développement plus équilibré, car tiré également par une croissance dynamique du nombre d'emplois dans la sphère productive. Sur la période récente, l'emploi présentiel côté français n'augmente plus aussi vite que précédemment, contrairement à la population dont les besoins vont grandissant. Au sein de l'espace transfrontalier, en 2015, derniers chiffres disponibles, 23 % des emplois présents relèvent du secteur de la santé humaine et de l'action sociale et un peu plus de 14 % du commerce de détail et de la réparation d'automobiles. Ce dernier secteur est cependant nettement plus représenté dans le district de Nyon et la périphérie française que dans le canton de Genève.

La population, par sa présence sur un territoire, génère des besoins en services, donc une activité économique. Ce pan de l'économie généralement qualifié de « présentiel », comprend les activités nécessaires à la vie ordinaire des territoires comme la construction, le transport, le commerce de détail ou les services aux particuliers. Elles sont mises en œuvre localement pour produire des biens et services visant à satisfaire les besoins des personnes présentes que ce soit de façon permanente, intermittente ou exceptionnelle. Elles s'adressent donc non seulement aux personnes résidant sur le territoire ou à proximité, mais aussi à celles qui y travaillent en journée ainsi qu'aux personnes de passage pour des motifs de loisirs ou d'affaires. Ces activités sont généralement produites dans un rayon assez proche des consommateurs auxquels elles s'adressent. De ce fait, une part importante des emplois présents sont relativement préservés de la concurrence internationale, à l'image des salons de coiffure ou des crèches. Les activités présentes et les emplois qu'elles génèrent sont directement liés au volume de population présente. Dans un espace en plein développement démographique, comme le bassin transfrontalier, la question du lien entre la dynamique de l'emploi présentiel et celle de la population revêt des enjeux importants.

L'EMPLOI PRÉSENTIEL : UNE PLACE MOINDRE DANS L'ÉCONOMIE SUISSE

Même si les emplois présents sont répartis sur l'ensemble du territoire, ils pèsent généralement plus dans l'emploi des zones résidentielles et rurales que dans celui des grands centres urbains comme Genève, où les activités présentes sont une des composantes d'un tissu économique plus diversifié. Les activités de nature productive, telles que les industries horlogères et chimiques, le commerce de gros – notamment les activités de négoce de matières premières – et la finance internationale (voir définitions et méthodologie) prennent en effet une place importante dans l'économie du canton.

En 2015, les activités présentes représentent un peu moins de six emplois sur dix au sein de l'espace transfrontalier (voir définitions et méthodologie). Dans le canton de Genève, la sphère présente représente 53 % des emplois, soit 196 600 emplois. Cette part est de 59 % dans le district de Nyon. La dimension productive du tissu économique y est également assez importante du fait de la présence d'activités de services tournées vers les entreprises d'industries de pointe (pharmacie), ou encore d'activités agricoles et commerciales.

Dans le Genevois français, 72 % des emplois (soit 78 800 emplois en 2015) relèvent de la sphère présente, qui constitue de fait le socle central de l'activité économique.

DEPUIS 1990, LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DU GENEVOIS FRANÇAIS ÉVOLUE VERS DES FONCTIONS DE PLUS EN PLUS RÉSIDENTIELLES

Au début des années 1990, l'emploi présent se faisait de façon similaire (environ 60 %) dans l'emploi de part et d'autre de la frontière. Les mutations économiques des territoires ont donc fortement divergé dans le quart de siècle qui a suivi. Si, à Genève et dans le district de Nyon, le poids des activités présentes a baissé, il a fortement augmenté dans le Genevois français (+ 12 points de pourcentage). Entre 1990 et 2015, l'emploi s'y est fortement développé dans la sphère présente (+ 2,2 % par an), alors que le nombre d'emplois productifs est resté stable. En Suisse, entre 1995 et 2015, l'emploi présent connaît, certes, une augmentation annuelle dans le canton de Genève (+ 1,2 %) et le district de Nyon (+ 2,5 %), mais moins marquée que celle de la sphère productive (respectivement, + 2,2 % et + 2,9 %)¹.

Le processus de métropolisation a induit une double spécialisation de l'emploi au sein du bassin transfrontalier. D'une part, la concentration dans le centre urbain des activités dites métropolitaines, reposant sur des emplois tertiaires supérieurs, souvent propres aux centres de décision économiques (prestations intellectuelles et services aux entreprises, conception-recherche, commerce inter-entreprises...). D'autre part, un mécanisme d'étalement urbain, autrement dit de diffusion de la population et de l'habitat vers la périphérie. Ce double mouvement impose Genève et son canton comme centre économique, alors que le Genevois français s'inscrit clairement dans un développement de type résidentiel nourri par des arrivées massives de population.

Emplois et population, en 2015

	Nbre d'emplois	Nbre d'emplois présents	Part de l'emploi présent (en %)	Population	Emplois présents / 100 habitants
Canton de Genève	369 616	196 613	53	490 578	40
District de Nyon	43 439	25 743	59	94 763	27
Genevois français	110 189	78 837	72	413 133	19

Sources : OFS - Statistique structurelle des entreprises / Insee - Recensement de la population / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / STATVD - Statistique annuelle de la population

¹ La source de données a changé en 2011 (passage du recensement des entreprises à la statistique structurelle des entreprises). L'univers de base du relevé s'étant élargi, ce sont des emplois en équivalent plein temps (EPT) qui ont été utilisés pour l'analyse.

SUR UNE LONGUE PÉRIODE, LA CROISSANCE DE LA POPULATION TIRE CELLE DE L'EMPLOI PRÉSENTIEL DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS ET LE DISTRICT DE NYON

Avec 1,8 % de croissance annuelle de population, soit plus de 6 000 résidents supplémentaires en moyenne chaque année, le Genevois français est la zone d'emploi qui a connu la plus forte croissance démographique en France métropolitaine au cours des 25 dernières années. Logiquement, l'emploi présentiel a donc fortement augmenté (+ 2,2 % en moyenne par an) pour répondre aux besoins de cette population supplémentaire. Entre 1990 et 2015, plus de 32 000 emplois présents ont été créés sur ce territoire, soit 2,4 fois le nombre d'emplois actuel de la commune d'Annemasse. C'est également le cas, entre 1995 et 2015, pour le district de Nyon qui connaît une croissance plus forte des emplois présents (+ 2,5 %) que de sa population (+ 1,8 %). À Genève, l'augmentation est plus contenue, tant pour les emplois présents (+ 1,2 %) que la population (+ 1,0 %).

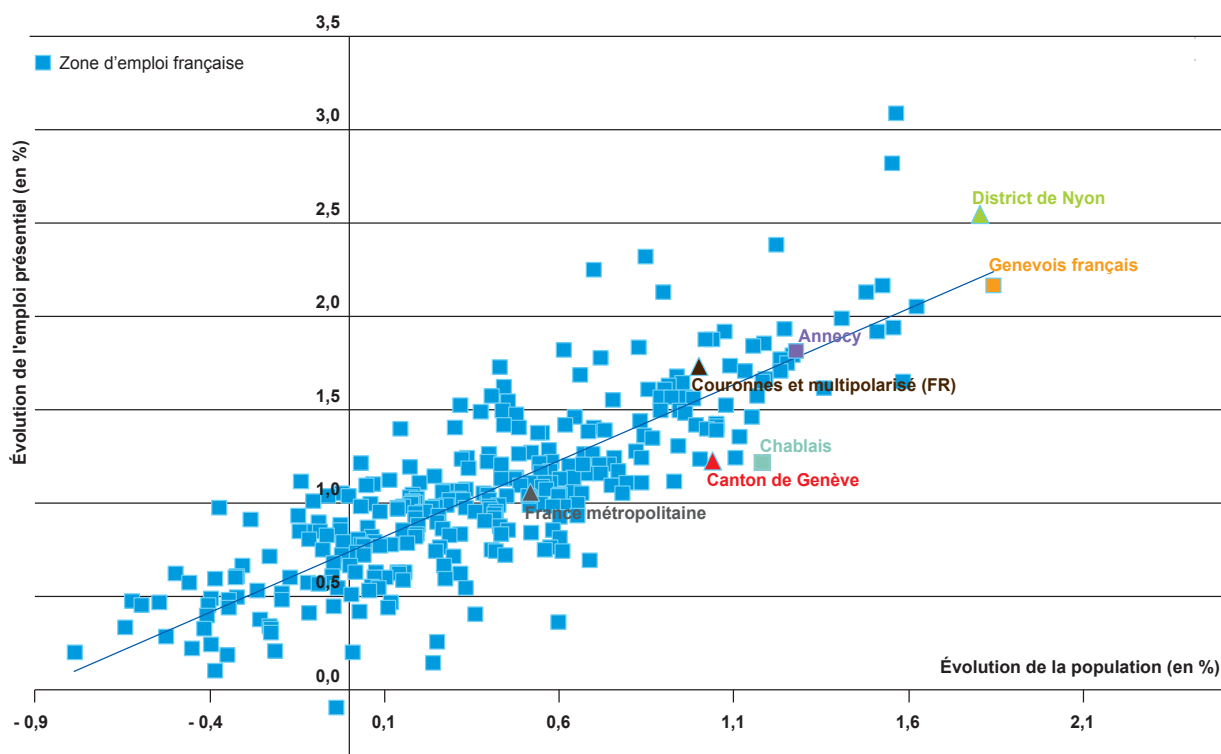
En France, les communes situées en couronne des grandes aires urbaines (profil de commune dominant dans le Genevois français) sont celles où l'emploi présentiel a le plus augmenté (+ 1,9 %

par an au cours de la période 1990 - 2015). Si on la compare à celle des autres zones d'emploi françaises (voir graphique), l'évolution de l'emploi présentiel dans le Genevois français sur la période 1990 - 2015 paraît relativement cohérente avec la progression de la population. En revanche, dans la zone d'emploi du Chablais, qui connaît également une croissance démographique rapide, l'évolution de l'emploi présentiel (+ 1,2 %) semble assez faible au regard de la croissance démographique (+ 1,2 %). D'autres zones d'emploi touristiques comme Draguignan, Menton-Vallée de la Roya et Fréjus-Saint-Raphaël sont également dans ce cas.

L'EMPLOI PRÉSENTIEL MOINS EN PHASE AVEC LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE SUR LA PÉRIODE RÉCENTE

À partir des années 2010, dans le Genevois français, le rythme de croissance de l'emploi présentiel ralentit nettement (+ 1,6 % par an). Il est donc moins en phase avec celui de la population (+ 2,3 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2015) qui elle, progresse à un rythme toujours plus soutenu. Cette situation est susceptible de créer des tensions assez fortes entre l'offre et

Croissance annuelle moyenne de la population et de l'emploi présentiel par zone d'emploi, 1990-2015



Sources : Insee - Recensements de la population / OFS - Statistique structurelle des entreprises / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / STATVD - Statistique annuelle de la population

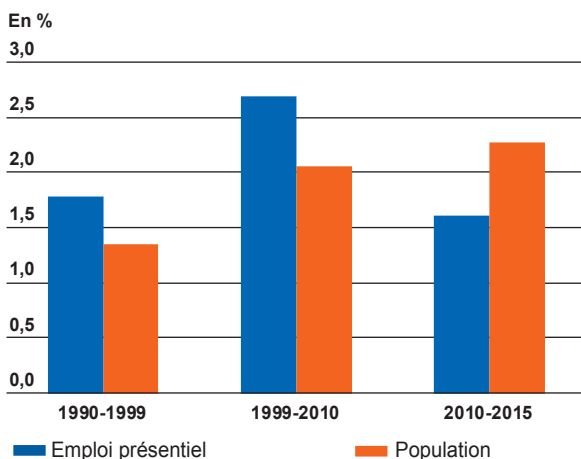
la demande pour certains services. Cette inflexion peut s'expliquer par le ralentissement de la croissance économique et de la dynamique générale de l'emploi observé en France au début des années 2010. Le pays a même connu des pertes nettes d'emploi en 2008, 2009 et 2014. Le Genevois français n'a pas échappé à cette tendance, même si son orientation économique, moins industrielle, lui a servi d'amortisseur au moment de la crise de 2008.

En règle générale, la dégradation de la conjoncture économique affecte surtout l'emploi dans les secteurs marchands. Cela a été le cas dans le Genevois français entre 2010 et 2015. Au sein de la sphère présentielle, les secteurs du commerce, de la construction et les autres activités de services sont parmi ceux dont l'emploi a le moins progressé, probablement affectés par le ralentissement de la consommation des ménages et du pouvoir d'achat. Les activités d'hébergement-restauration ont mieux résisté. C'est donc avant tout le secteur présentiel non marchand qui a soutenu la croissance de l'emploi présentiel pendant la période, à commencer par les activités de la santé humaine et de l'action sociale, les administrations publiques et l'enseignement.

En Suisse, les années 1995 - 1998 sont marquées par un recul des emplois présentiels, aussi bien pour le canton de Genève (- 1,4 % par an en moyenne) que le pour le district de Nyon (- 1,0 %). Ce constat s'inscrit dans une longue période de stagnation économique que subit la Suisse dans la première moitié des années 1990. Cette crise touche encore plus durement Genève que l'ensemble du pays. Ce n'est qu'après 1998 que l'emploi y repart à la hausse et la population ne progresse que faiblement. Par la suite, le canton de Genève et, de manière encore plus importante, le district de Nyon, enregistrent des croissances marquées tant de la population que de l'emploi présentiel.

Au cours des dernières années (2010 - 2015²), l'emploi présentiel a augmenté de 1,3 % par an dans le canton de Genève et de 1,6 % dans la zone d'emploi du Genevois français, alors que cette dernière connaît une croissance de population deux fois plus rapide (+ 2,4 % contre + 1,2 %). Dans le district de Nyon, la progression de l'emploi présentiel reste supérieure à celle de la population (respectivement + 2,3 % et + 1,6 % en moyenne annuelle).

Evolution annuelle moyenne de l'emploi présentiel et de la population dans le Genevois français



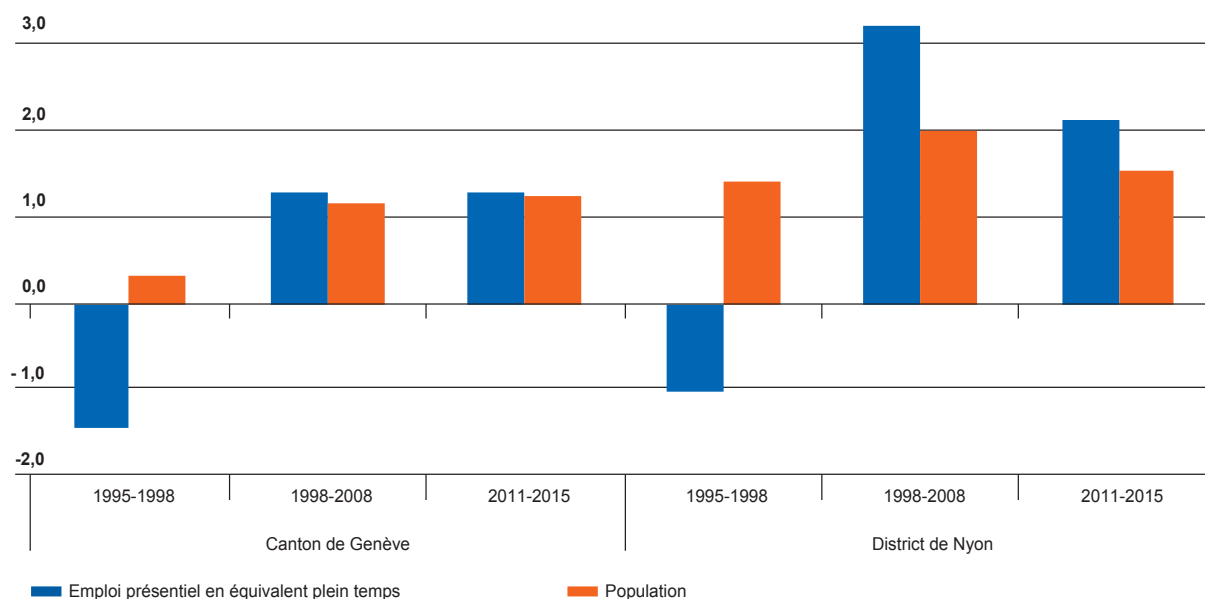
Note : L'évolution de l'emploi entre 1999 et 2010 intègre une évolution réelle pour une part, mais aussi l'effet d'un élargissement du concept d'emploi et de l'activité consécutif à la mise en place du nouveau mode de recensement en 2004. L'évolution tend donc à être surestimée et doit donc être interprétée avec précaution.

Source : Insee - Recensements de la population

² Pour la Suisse, l'évolution de l'emploi porte sur la période 2011 - 2015.

Evolution annuelle moyenne de l'emploi présentiel (en équivalent plein temps) et de la population

En %
4,0



Sources : OFS - Recensement des entreprises / OFS - Statistique structurelle des entreprises / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / STATVD - Statistique annuelle de la population

PRÈS D'UN QUART DES EMPLOIS PRÉSENTIELS DANS LA SANTÉ HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE

Au sein de l'espace transfrontalier, les emplois présentsiels sont en premier lieu exercés dans les activités relatives à la santé humaine et l'action sociale. Ce secteur représente environ un quart de l'ensemble des emplois présentsiels côté suisse (district de Nyon : 24,9 % ; canton de Genève : 23,5 %) et 21,3 % dans la zone d'emploi du Genevois français.

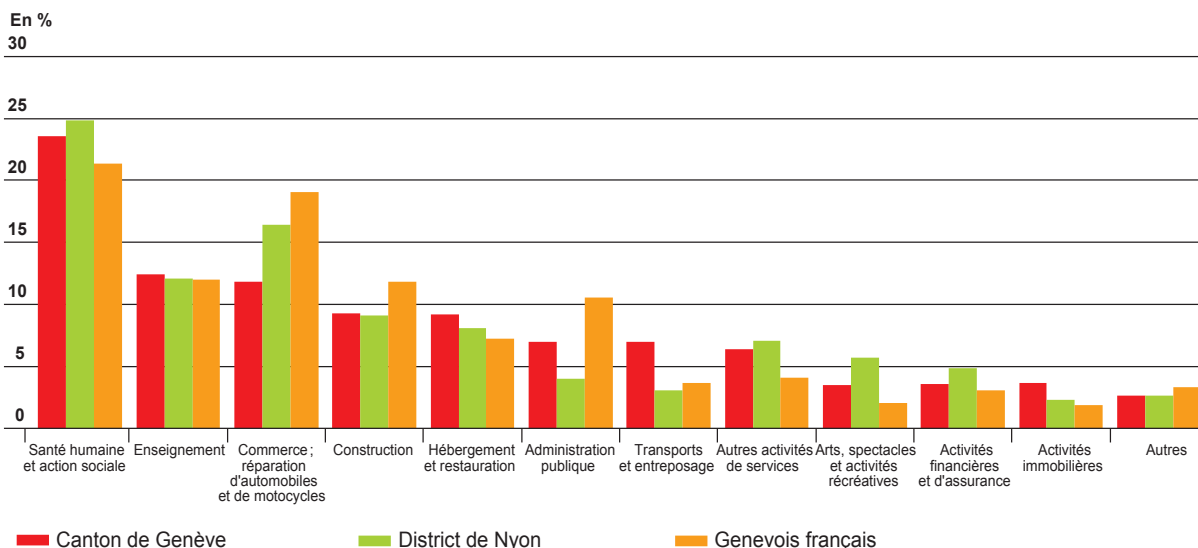
Toutefois, la répartition par type d'activité de l'emploi présentsiel varie selon les territoires, qui présentent chacun des spécificités. A Genève, les activités d'hébergement-restauration, de transport, et les activités immobilières sont surreprésentées en comparaison des deux autres territoires. Le canton génère une fréquentation touristique importante, avec 3,2 millions de nuitées hôtelières passées dans le canton en 2018. Les nombreux travailleurs présents en journée constituent aussi un marché de consommation important pour le secteur de la restauration. Près de quatre personnes sur dix³ exerçant une activité professionnelle dans le canton résident en effet en France ou dans d'autres cantons suisses. La surreprésentation des activités

de transport peut s'expliquer par la présence d'un aéroport international (plus de 17 millions de passagers par an) et d'un réseau de transports publics urbain dense. Le district de Nyon se caractérise par une proportion plus élevée d'emplois présentsiels dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que dans celui des activités financières et d'assurances. En effet, il accueille sur son territoire quelques fédérations sportives internationales d'envergure et des sièges d'assurances.

La zone d'emploi du Genevois français se distingue par une proportion d'emplois plus importante dans l'administration publique, pour des raisons qui tiennent aux différences d'organisation politique et administrative entre les deux pays. Malgré tout, c'est une part qui reste faible en comparaison de la moyenne française (11 % contre 15 %), le territoire abritant des sous-préfectures, mais pas de capitale administrative. La construction y occupe aussi une place importante. Elle y pèse près de 12 % de l'emploi présentsiel soit 3 points de plus que du côté suisse et 2 points de plus qu'en moyenne française. Ce secteur, soutenu par la croissance de la population et du nombre de ménages, doit répondre à des besoins

³ Donnée 2014, source : https://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_02/tableaux.asp#7.

Répartition de l'emploi présentiel par secteur d'activité, en 2015



Source : Insee - Recensement de la population / OFS - Statistique structurelle des entreprises

en logements importants. Au cours de la période 2015 - 2017, le nombre annuel moyen de logements neufs autorisés à la construction rapporté au parc de logements existant, est ainsi deux fois plus élevé qu'en moyenne régionale (2,7 % contre 1,4 %). Le fait que les agences immobilières soient l'un des rares type d'équipement (voir définitions et méthodologie) pour lequel la zone d'emploi du Genevois français ne soit pas sous-dotée peut également illustrer une certaine activité sur le marché de l'habitat.

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES PLUS PRÉSENTES DANS LA PÉRIPHÉRIE DU CANTON DE GENÈVE

La part des activités commerciales ^{4 5} dans l'emploi présentiel est nettement supérieure dans le Genevois français (19,0 %) et dans le district de Nyon (16,4 %) que dans le canton de Genève (11,8 %). Cet écart reflète d'abord des dynamiques d'offre et d'aménagement commercial différenciées entre

le centre et la périphérie des grandes aires urbaines comme celle de Genève. Les contraintes d'implantation et les coûts du foncier élevés au centre du canton ⁶ ont favorisé, comme ailleurs, l'expansion du commerce périphérique et le développement de pôles commerciaux à proximité des bassins de consommation, qui se reportent de plus en plus vers les espaces périurbains. La discontinuité économique entre la France et la Suisse peut aussi renforcer, dans une certaine mesure, l'attractivité des commerces français vis-à-vis de la Suisse. La variété de l'offre et les prix moins élevés incitent ainsi certains ménages genevois à effectuer une part de leurs achats en France – des biens alimentaires principalement ⁷. Certains espaces commerciaux localisés à proximité de la frontière et/ou d'axes structurants (échangeurs autoroutiers) sont en outre facilement accessibles de Genève à l'image de ceux présents à Annemasse/Ville-la-Grand, Thoiry ou Ferney-Voltaire.

⁴ Commerce de détail, ainsi que la réparation d'automobiles et de motocycles.

⁵ Pour les données françaises, les activités de boulangerie, pâtisserie et charcuterie, traditionnellement rattachées au secteur de l'industrie agro-alimentaire, ont été reclassées dans le commerce de détail.

⁶ Cahiers du Grand Genève n°17-4, « Stratégie d'implantation des ICFF dans le Grand Genève, évaluation, coordination synthèse », septembre 2016.

⁷ Le canton de Genève et le Pôle métropolitain du Genevois français se sont associés pour réaliser une enquête (« Proxiconso ») sur les habitudes de consommation des habitants du Grand Genève et de ses territoires voisins. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse Internet suivante : https://genevoisfrancais.org/sites/arc/files/fichiers/20190415_consommation_note_synthese_0.pdf.

Compte tenu de son poids dans l'emploi présentiel, le secteur du commerce ⁴ contribue pour une part non négligeable à l'augmentation de l'emploi présentiel dans le Genevois français (14 % de la hausse du nombre d'emplois présents ⁸ entre 2010 et 2015). Durant cette même période, au sein de la zone d'emploi, plus d'un tiers de l'augmentation de l'emploi du commerce s'est concentrée dans les communes de Ville-la-Grand et Annemasse, à proximité de la frontière. Les communes de Ferney-Voltaire, Bonne et Loisin ont également enregistré des hausses importantes. En Suisse, entre 2011 et 2015, c'est la situation inverse qui s'observe : le commerce de détail, la réparation d'automobiles et de motocycles est l'un des rares secteurs d'activité à perdre des emplois (Genève : - 770 ; Nyon : - 120). La baisse est de - 0,8 % par an en moyenne pour Genève et - 0,7 % pour Nyon.

LE RATIO D'EMPLOI PRÉSENTIEL PAR HABITANT EST PLUS ÉLEVÉ EN SUISSE

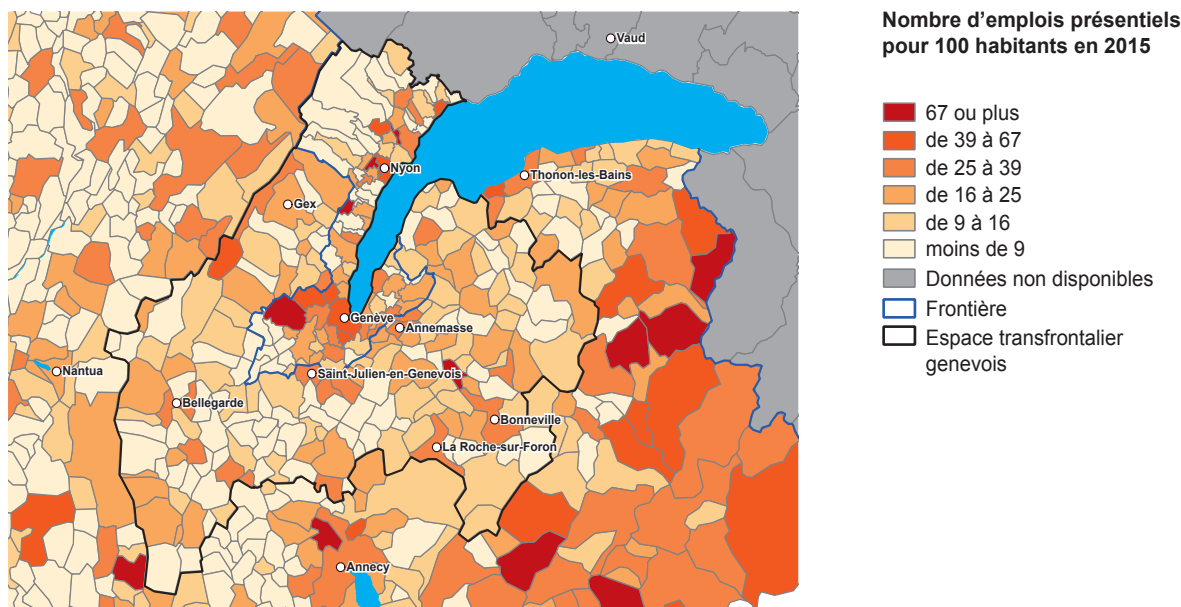
En 2015, le canton de Genève compte 40 emplois présents pour 100 habitants, contre 27 pour le district de Nyon et 19 pour le Genevois français. Les grandes métropoles présentent habituellement de forts ratios d'emploi présentiel. Celles-ci fournissent en effet des services et des équipements « rares » (centres administratifs, hôpitaux, grands établissements de formation, aéroports...) desservant des bassins de population qui s'étendent bien au-delà de leur propre centre. Ainsi, des ratios élevés s'observent en ville de Genève (53) et dans les communes proches comme Grand-Saconnex (58), Carouge (57) ou Meyrin (51). Côté français, les ratios les plus importants sont recensés dans des communes telles que Ville-la-Grand (36), Ferney-Voltaire (31) ou encore Annemasse (30).

L'emploi présentiel est aussi stimulé par les navetteurs présents en journée ou les touristes de passage. Les communes polarisant un nombre d'emplois relativement important au regard de la population résidente présentent donc généralement un ratio d'emploi présentiel plus élevé. C'est également le cas des communes à vocation touristique et des stations de sports d'hiver comme Lélex, située dans le Jura français.

D'autres communes sont relativement peu peuplées, mais concentrent de nombreux emplois présents. Satigny (80 emplois présents pour 100 habitants) abrite par exemple une zone industrielle et concentre de nombreux emplois présents dans la branche de la construction ; Signy-Avenex (102) ou Chavannes-de-Bogis (86) hébergent d'importants centres commerciaux. En France, Contamine-sur-Arve, où est implanté le centre hospitalier Alpes-Léman, et La Tour, qui accueille un établissement dépendant de ce centre et un foyer d'accueil médicalisé, sont également dans cette situation.

⁸ En France métropolitaine, l'emploi dans le secteur du commerce relevant de la sphère présente est en recul sur la même période.

Nombre d'emplois présents pour 100 habitants par commune, en 2015



Sources : Insee - Recensements de la population / OFS - Statistique structurelle des entreprises / OCSTAT - Statistique cantonale de la population / STATVD - Statistique annuelle de la population

DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS, UN DÉCALAGE PARFOIS IMPORTANT ENTRE LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT ET LA POPULATION

Bien qu'abondante, l'offre actuelle en matière d'équipements dans la zone d'emploi du Genevois français se révèle inférieure à celle que laisserait théoriquement attendre le niveau de la population. Ainsi, parmi une sélection de 110 types d'équipements allant des plus ordinaires aux usages les plus rares (voir définitions et méthodologie), le Genevois français affiche dans trois cas sur quatre des taux d'équipements inférieurs à ceux observés en France métropolitaine en 2017. C'est le cas par exemple pour divers commerces et services aux particuliers tels que les boulangeries, les salons de coiffure, les écoles de conduite, les restaurants, les crèches ou encore les magasins de vêtements.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce sous-équipement. Le premier tient à l'intensité de la croissance démographique, les équipements s'implantant avec un certain décalage dans le temps par rapport à l'évolution de la population. Le second renvoie au caractère périurbain du territoire. Dans la mesure où de nombreux habitants travaillent dans le canton de Genève, ils peuvent à cette occasion accéder aux équipements qui y sont situés plutôt qu'à ceux qui se trouveraient proches

de leur lieu de résidence. La frontière reste néanmoins « une barrière » réelle dans certains domaines, comme l'accès aux soins. Cette problématique est d'autant plus aiguë que la zone d'emploi du Genevois français – sa partie située dans l'Ain notamment – pâtit d'une faible couverture de l'offre médico-sociale. Rapporté au nombre d'habitants, le nombre d'équipements du secteur médico-social y est nettement plus faible qu'en moyenne nationale. En 2017, on ne recense que 5,4 infirmiers pour 10 000 habitants dans le Genevois français pour 13 en moyenne française. Il en va de même pour d'autres équipements de santé comme les médecins généralistes (6,7 contre 9,4), pharmacies, ambulances, services d'aide aux personnes âgées ou services d'urgences. En outre, les augmentations de l'emploi et du nombre d'équipements dans ce secteur au cours de la période récente ne semblent pas suffire à résorber les écarts.

En revanche, les soins/instituts de beauté, les chirurgiens-dentistes ou les vétérinaires figurent parmi les quelques équipements de proximité présentant des taux d'équipement plus élevés que la France métropolitaine. Ces services sont susceptibles de rencontrer une clientèle plus large dans une région où les ménages disposent en moyenne de hauts revenus.

Niveau d'équipement

Type d'équipement		Nombre d'équipements pour 10 000 habitants		
		Genevois français		France métropolitaine
		2012	2017	2017
Gamme de proximité				
Services aux particuliers	Réparation automobile et de matériel agricole	11,9	12,1	13,5
	Plombier, couvreur, chauffagiste	8,7	10,4	15,0
	Électricien	8,8	8,9	11,7
	Coiffure	10,1	10,7	13,6
	Soins de beauté	7,7	8,5	7,3
Commerces	Boulangerie	5,2	5,1	7,2
	Épicerie, supérette	3,2	3,3	4,7
Santé	Médecin généraliste	7,1	6,7	9,4
	Chirurgien dentiste	6,4	6,5	5,8
	Infirmier	4,3	5,4	13,8
	Pharmacie	2,7	2,5	3,7
Gamme intermédiaire				
Services aux particuliers	École de conduite	1,5	1,8	2,5
	Vétérinaire	1,9	2,0	1,8
Commerces	Magasin de vêtements	7,6	7,5	10,8
	Magasin d'optique	1,7	1,7	2,3
Santé	Sage-femme	0,8	1,3	0,9
	Orthophoniste	1,7	1,7	3,2
	Ambulance	0,3	0,5	1,2
	Personnes âgées : hébergement	0,9	0,8	1,6

Sources : Insee, BPE 2012 et 2017, Recensements de la population 2012 et 2016

DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

Le territoire d'observation retenu pour cette étude correspond à l'**Espace transfrontalier genevois**. Il est composé de trois ensembles géographiques : le canton de Genève et le district de Nyon dans la partie suisse, et la zone d'emploi du Genevois français dans la partie française.

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE ?

Pour mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux, l'Insee a défini une partition de l'économie selon deux sphères. La **sphère présentielle** est l'ensemble des activités mises en œuvre sur un territoire pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Parmi les principales activités figurent l'éducation, la santé et l'action sociale et la construction. Les activités ne relevant pas de la sphère présentielle sont dites **productives**. Elles sont déterminées par différence. Il s'agit d'activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (par exemple, commerce de gros, industrie).

Les activités financières, les assurances et les activités extraterritoriales appartiennent, selon la définition de l'Insee, à l'économie présentielle. Dans le canton de Genève et dans le district de Nyon, elles regroupent cependant beaucoup d'emplois dans des activités non présentes, telles que celles des banques privées, des établissements spécialisés dans les opérations boursières ou la gestion de fonds. Ainsi, pour les besoins de cette étude, une partie des activités des services financiers et d'assurance, ainsi que l'ensemble des activités extraterritoriales ont été réattribuées à la sphère productive.

SOURCES DES DONNÉES

SUISSE

La statistique structurelle des entreprises (STATENT) est établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Réalisée essentiellement à partir de données provenant de registres, l'enquête est conçue de manière à permettre chaque année la mise à jour des principales informations sur la structure et le nombre d'emplois. La STATENT couvre les trois secteurs économiques primaire, secondaire et tertiaire. Elle prend en compte l'ensemble des entreprises et des personnes qui figurent dans les registres de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), c'est-à-dire qui sont assujetties à l'obligation de cotiser à l'AVS.

La STATENT est réalisée depuis 2011. Les données antérieures sont tirées du recensement des entreprises (RE), dont le dernier relevé a eu lieu en 2008. Dans le RE, la limite inférieure définie pour faire partie de l'univers sous revue était de 20 heures de travail hebdomadaire pour les entreprises et de 6 heures de travail hebdomadaire pour les emplois. La nouvelle délimitation élargit donc considérablement l'univers considéré, notamment en direction des micro-entreprises et des micro-emplois. Ainsi, pour comparer les résultats sur le long terme (1995 - 2015), ce sont les emplois en équivalent plein temps, et non les emplois, qui ont été choisis pour illustrer l'évolution. L'état des données est au 31 décembre.

La **notion d'emploi** : toute personne qui exerce une activité professionnelle indépendante ou salariée dont le revenu est obligatoirement soumis à une cotisation AVS représente un emploi ; une personne peut avoir plusieurs emplois dans des entreprises différentes, mais un seul au sein d'une entreprise donnée ; le salaire annuel soumis à cotisation AVS est de 2 300 francs au minimum.

La **notion d'emploi en équivalent plein temps** : les emplois équivalents plein temps (EPT) résultent de la conversion du volume de travail (mesuré en termes d'emplois ou d'heures de travail) en emplois à plein temps ; ils permettent une meilleure comparabilité des résultats entre branches d'activité, entre différents périmètres géographiques et dans le temps.

La **notion d'établissement** : un établissement est un lieu de travail géographiquement distinct où une activité économique est exercée par une entreprise ; une entreprise peut être formée d'un ou de plusieurs établissements.

FRANCE

Le **recensement de la population** repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Le recensement, organisé suivant cette méthode depuis 2004, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

Le recensement de la population fournit des informations sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : sexe et âge, conditions de logement, modes de transport, mais aussi l'activité professionnelle et, le cas échéant, le secteur d'activité économique de l'établissement dans lequel travaille la personne recensée.

L'exploitation statistique des questionnaires est réalisée en deux temps. L'exploitation principale porte sur l'ensemble des bulletins collectés. L'exploitation complémentaire est destinée à produire les variables dont l'élaboration est plus complexe, comme celles qui décrivent les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés. L'échantillon utilisé concerne environ 20 % des ménages dans les communes de moins de 10 000 habitants, et la totalité des ménages enquêtés dans les communes de plus de 10 000 habitants. Les données relatives à l'emploi utilisées dans cette étude sont produites à partir de l'exploitation complémentaire.

La **notion d'emploi** : les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi ; l'emploi est ici comptabilisé dans la commune du lieu de travail.

Compte tenu de l'étalement de la collecte sur 5 ans, l'interprétation des données sur l'emploi produites à partir du recensement de la population implique certaines précautions. En particulier, le recensement de la population ne permet pas de suivre des tendances conjoncturelles précises, dans la mesure où les évolutions dont il rend compte sont lissées sur 5 ans.

La **Base Permanente des Équipements (BPE)** est une source statistique qui fournit le niveau d'équipement et de services rendus à la population sur un territoire. La classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Pour la BPE 2017, 110 équipements sont ainsi retenus, qui se répartissent en trois gammes :

- gamme de proximité (27 équipements) : bureau de poste/agence postale, électricien, boucherie, restaurant, école, gendarmerie, cours de tennis...;
- gamme intermédiaire (36 équipements) : banque, supermarché, librairie, station-service, collège, bassin de natation...;
- gamme supérieure (47 équipements) : lycée, hôpital, gare, cinéma, médecins spécialistes (cardiologue, pédiatre...).

Pour toute information

Site web de l'OST : www.statregio-francosuisse.net

Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr

Département des finances et des ressources humaines
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26

Téléphone : +41 22 388 75 00
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique

